

# Présentation des travaux de l'école maternelle Jean de la Fontaine

COMMUNE DE FORGES-LES-BAINS  
13 mai 2022



**FORGES**  
les bains

# 01. L'OBJECTIF



L'**objectif** de la commune est de permettre d'augmenter la capacité d'accueil de l'école maternelle afin de pouvoir **offrir un service public de qualité aux habitants de Forges-les-Bains, dont le nombre augmente de manière régulière.**

- L'arrivée de nouveaux enfants sur la commune rend cet aménagement nécessaire.
- La rénovation de la partie extérieure de l'école (cours et accès) est prévue dans un deuxième temps.
- En cette période de crise sanitaire, l'accent a notamment été mis sur **la ventilation, afin de garantir un air de qualité** sur l'ensemble du bâtiment (ventilation «doubleflux») et de respecter la réglementation en matière de traitement d'air, d'améliorer le confort des enfants et du personnels scolaire
- Enfin, la **réfection des menuiseries** doit permettre de réduire la consommation énergétique du bâtiment et correspond à des objectifs de préservation de l'environnement.

Le projet consiste donc à rénover et augmenter les capacités d'accueil de l'école maternelle. Actuellement, l'école Jean de la Fontaine peut accueillir 184 enfants.

## 02. LES TRAVAUX D'EXTENSION



- **OSSATURE BOIS**
  - **ISOLATION EN PAILLE**
  - *SENSIBILISATION ENVIRONNEMENTALE PAR LA POSE D'UN OCULUS (pédagogique)*
- 
- > **l'extension du restaurant scolaire** : agrandissement de 100 m<sup>2</sup> du réfectoire ;
  - > **agrandissement et réaménagement de la cuisine** : modification du réfectoire de l'office et du vestiaire de la restauration. Le carrelage du réfectoire sera remplacé par un sol souple uniforme ;
  - > **le dortoir de l'école maternelle** (81,5 m<sup>2</sup>) sera divisé en deux, agrandi et modifié afin de créer :
    - une classe de 60 m<sup>2</sup>,
    - un dortoir également de 60 m<sup>2</sup>,
    - deux vestiaires pour le personnel d'entretien (homme et femme)
    - un placard de rangement pour les ATSEM.



## 03. LES TRAVAUX DE RÉFECTION ET D'AMÉNAGEMENT

- > mise en place **d'un cheminement piéton** convergeant vers l'entrée du bâtiment ;
- > changement des **menuiseries défectueuses** ;
- > **création d'un sanitaire (PMR)** accessible depuis le restaurant ;
- > mise en place **d'urinoirs et d'une douche** dans les sanitaires enfants, à la place des baignoires ;
- > mise en place des **radiateurs manquants** ;
- > installation de **stores dans les classes ensoleillées** ;
- > **mise en conformité du traitement de l'air** par la mise en place d'une ventilation double flux pour les salles de classe, le nouveau dortoir et le restaurant ;
- > **traitement isophonique** du réfectoire;
- > **pose d'un revêtement uniforme** afin de faciliter l'entretien.

---

## 04. LOTS DE TRAVAUX

1. terrassement gros œuvre ravalement
2. structure bois - charpente - couverture - étanchéité
3. menuiserie extérieure - serrurerie
4. platerie - menuiserie intérieure
5. revêtements de sols et muraux
6. plomberie – chauffage – ventilation
7. électricité











## 08. LES GRANDES ÉTAPES DU PROJET

- > **1** Obtention du permis de construire : 12/03/2022
- > **2** Lancement du marché : 17/03/2022
- > **3** Début des travaux : été 2022
- > **4** Réception – fin de travaux : février 2023 (*environ 8 mois de travaux*)

### EN CHIFFRES

- **7** classes (création d'une nouvelle classe)
- **1** dortoir de 60 m<sup>2</sup>
- **2** vestiaires
- Coût prévisionnel de l'opération (Hors taxes) : **776 599 €**

## 9. RÉPARTITION PRÉVISIONNELLE DU FINANCEMENT

Coût de l'opération (hors taxes) :

**776 599 €**

⇒ **Commune** : 282 469 € HT

⇒ **Contrat de partenariat** : 294 130 € HT

*(subvention obtenue)*

⇒ **DETR 200 000 € HT**

*(demande en cours)*

# 10. AMÉNAGEMENT DE LA MEZZANINE

Une cuisine et un grand placard ont été créés par notre service technique



# 11. AMÉNAGEMENT DE LA CIRCULATION

Depuis plusieurs années, des problèmes de circulation sont constatés au niveau de l'école maternelle Jean de la Fontaine.

- > L'école est construite au bout d'une voie sans issue. Elle est entourée par des habitations individuelles et une zone boisée classée. Aucun terrain n'est disponible à proximité et en raison du nombre croissant d'enfants inscrits à l'école, la commune fait face à de **nombreux problèmes de circulation et de stationnement.**
- > **Les bus étaient régulièrement bloqués et prenaient le rond-point en sens inverse.** Cette situation est source d'incivilité et de risque d'incidents.

# 11. AMÉNAGEMENT DE LA CIRCULATION

**La Commune à donc procéder à plusieurs phases de travaux :**

**1. Juillet/août 2021 : première phase**

- > réaménagement du parking de la maternelle
- > automatisation du portail
- > la réfection du parking rue des Sources
- > réalisation d'un trottoir en enrobé rue du Général Leclerc.

**2. Février 2022 : phase test**

- > le sens de circulation entre la rue de Boissy et la rue Villouvette a été inversé
- > fermeture d'une partie du rond-point
- > création d'un parking provisoire.

***Nous vous rappelons que la circulation dans ce secteur est limitée à 30 km/h.***

**3. Du 25 avril au 6 mai 2022 : troisième partie des travaux**

- > modification du rond-point avec la création d'une bande de roulement pour les bus
- > la pose de bordures
- > création d'un trottoir, du marquage de trois passages piétons et de places de stationnement.

**Travaux d'aménagement = 14 514,81 € ht**



# 12. AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR





Merci de votre attention